

Dossier



**PREFET DE LA MOSELLE**

**Direction Départementale des territoires**

Service Aménagement, Biodiversité  
et Eau

**Monsieur le Maire  
de LANGUIMBERG  
1 rue Principale  
57810 LANGUIMBERG**

Affaire suivie par : Francis FISCHER  
Tél : 03 87 23 70 84  
Télécopie : 03 87 24 31 72  
Mél : francis.fischer@moselle.gouv.fr  
Réf. : FF/MO - ASPE-L8

Objet : **Dossier de déclaration au titre du code de  
l'environnement**

Metz, le 08 janvier 2013

PJ : **Dossier de déclaration  
Récépissé de déclaration  
Courrier de notification**

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Travaux de drainage agricole sur la commune de LANGUIMBERG**

Ce dossier a été déposé par : **EARL MAISON ROUGE  
M. BOUBEL Jean-François**

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du «**récepissé de déclaration n° 57-2012-00175** en date du 08 janvier 2013, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA CHARGÉE DE MISSION

CHANTAL BICHLER




*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**PREFET DE LA MOSELLE**

**Direction départementale des territoires**

Service aménagement, biodiversité et eau

Affaire suivie par : Francis FISCHER   
Tél : 03 87 23 70 84  
Télécopie : 03 87 24 31 72  
Mél : francis.fischer@moselle.gouv.fr  
Réf. : FF/MO - ASPE-L8  
Objet : **Dossier de déclaration**  
**Accord immédiat**

**EARL MAISON ROUGE**  
**M. BOUBEL Jean-François**  
**Ferme Maison Rouge**  
**57810 LANGUIMBERG**

Metz, le 08 janvier 2013

P. J. : **1 dossier**  
**Récépissé de déclaration**

Monsieur,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Travaux de drainage agricole sur la commune de LANGUIMBERG**

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : 18/12/2012
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : 57-2012-00175
- Dossier réalisé par : Agricultures & Territoires – Chambre d'Agriculture de la Moselle

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est complet et régulier.

Je vous prie de trouver ci-joint "**le récépissé clôturant son instruction administrative**".

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier**. Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Une copie du récépissé sera affichée à la mairie de LANGUIMBERG où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Copie transmise pour information :

- Chambre d'Agriculture de la Moselle  
M. VELJA Christophe

LA CHARGÉE DE MISSION

CHANTAL BICHLER